



## OFFRES D'EMPLOI - saison 2022 - Jetez-vous à l'eau !

**1 Chef.fe de bassin**

**2 Maîtres-nageurs-sauveteurs / Maîtres-nageuses sauveteuses**

### **CHEF.FE DE BASSIN (H/F), 35h**

#### **Titulaire du BEESAN ou BPJEPS AAN**

**Chargé(e) de la gestion et du bon fonctionnement de l'équipement, le chef de bassin doit :**

- Assurer la surveillance des bassins et des activités aquatiques à la piscine municipale ;
- Assurer les séances d'enseignement scolaire et l'encadrement des stages «J'apprends à nager» dans le respect des directives du Ministère de l'Education Nationale ;
- Assurer des séances de leçons de natation
- Assurer le contrôle de l'application des règles en matière d'hygiène, de surveillance et de sécurité dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur;
- Veiller à la qualité de l'eau, s'assurer que les contrôles sanitaires soient faits 2 fois/jour et reportés sur le carnet sanitaire, signaler les dysfonctionnements ;
- Accueillir, surveiller le public en conformité avec les dispositions du P.O.S.S, prodiguer les premiers soins/secours ;
- Encadrer les activités nautiques ;
- Appliquer et faire appliquer le règlement intérieur ;
- Travailler en coopération avec les agents du service technique, informer la hiérarchie et rendre compte de la gestion de l'équipement,

### **Maître-nageur sauveteur / Maître-nageuse sauveteuse (H/F), 35h**

#### **Titulaire du BPJEPS AAN**

- Assurer la surveillance des bassins et des activités aquatiques à la piscine municipale;
- Assurer les séances d'enseignement scolaire et l'encadrement des stages «J'apprends à nager» dans le respect des directives du Ministère de l'Education Nationale ;
- Assurer des séances de leçons de natation
- Assurer le contrôle de l'application des règles en matière d'hygiène, de surveillance et de sécurité dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur;
- Veiller à la qualité de l'eau, s'assurer que les contrôles sanitaires soient faits 2 fois/jour et reportés sur le carnet sanitaire, signaler les dysfonctionnements ;
- Accueillir, surveiller le public en conformité avec les dispositions du P.O.S.S, prodiguer les premiers soins/secours ;
- Encadrer les activités nautiques ;
- Appliquer et faire appliquer le règlement intérieur ;

**Candidatures à transmettre avant le 18 mars 2022  
à [ressourceshumaines@jaunay-marigny.fr](mailto:ressourceshumaines@jaunay-marigny.fr)**

**Contact : 05.49.62.37.00**



**Piscine municipale  
ouverte du 1<sup>er</sup> juin  
au 31 août 2022**

**[www.jaunay-marigny.fr](http://www.jaunay-marigny.fr)**  